



INVITATION

**SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025
DE 10H À 17H**

ÉCOLES JOLIE MANON

40 RUE LOUBON, 13003 MARSEILLE

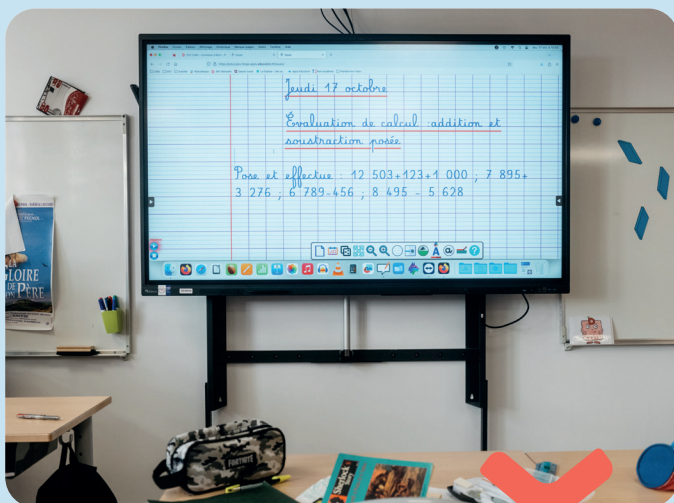
Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet des Bouches-du-Rhône
et le Maire de Marseille

VOUS INVITENT À DÉCOUVRIR LES DEUX NOUVELLES ÉCOLES DE VOTRE QUARTIER

Vos nouvelles écoles



Deux nouvelles écoles modernes, durables et avec des nouveaux équipements.



Des écrans numériques interactifs pour un apprentissage dynamique.



Des cours de récréation avec des espaces végétalisés et des jeux adaptés.



Un nouveau gymnase ouvert sur le quartier.



Un parvis devant l'école
ouvert sur un parc urbain.

Retrouvez toutes les informations
sur marseille.fr/ecoles



21,4 millions
d'euros
Coût global de l'opération

17 classes
7 classes
maternelles
10 classes
élémentaires

1 réfectoire

1 bibliothèque

1 cabinet
médical



Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet des Bouches-du-Rhône



Le Maire de Marseille

LE PLAN ÉCOLES, C'EST CONCRET.

L'ouverture d'une école est toujours un événement dans la vie d'un quartier.

Conçues pour s'intégrer harmonieusement à leur environnement, les deux écoles Jolie Manon offrent aux petites Marseillaises et aux petits Marseillais des conditions d'apprentissage optimales. Leur conception répond pleinement aux défis climatiques actuels.

Ce nouveau groupe scolaire s'inscrit dans les réalisations du Plan Écoles, mené conjointement par la Ville de Marseille et l'État dans le cadre du plan Marseille en grand.

Dotées de 17 classes, d'équipements modernes, adaptés et durables, d'un gymnase ouvert aux habitants du quartier hors temps scolaire, les nouvelles écoles Jolie Manon sont déjà un lieu de vie du quartier.

Nous sommes heureux de vous accueillir pour les découvrir lors d'une journée festive, conviviale et familiale.

Soyez les bienvenus chez vous !



RENDEZ-VOUS SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025 DE 10 H À 17 H

Toute la journée : kermesse et jeux pour enfants,
activités sportives et stands gourmands.



10 h : inauguration officielle
en présence du
Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet des Bouches-du-Rhône
et du Maire de Marseille



**Ces écoles ont été cofinancées à hauteur de 8,7 millions d'euros par l'État,
de 4,8 millions d'euros par l'ANRU
et de 7,9 millions d'euros par la Ville de Marseille.**